

PROCES-VERBAL

Réunion du Conseil MUNICIPAL du 11 JUIN 2025

Etaient présents : Jean-Marc DAMAIS - Gisèle GAUDET - Eric RABATEL - Cindy ROBIN - Olivier FERRÉ - Chantal KINZONZI - Olivier VERGER - Chantal MAJO - Alain GENTIL - Wanda SIMONUTTI - Christophe RAINERI - Anne-Sophie REVENU-MAGOTTE - Mickaël MONIN - Sébastien SEROTIUK

Absente et représentée : Karine SERINDA qui a remis son pouvoir de vote à Cindy ROBIN

Secrétaire de séance : Gisèle GAUDET

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 24 mars et 30 avril 2025

Délibérations à prendre :

- Délibération n°1 : TE38 – Approbation du plan de financement des travaux sur réseau de distribution publique d'électricité et sur réseau France Télécom – Rue du Grand Champ
- Délibération n°2 : demande de subvention auprès du Département pour la réfection du toit de l'église – Modification du taux de subvention

Information au conseil municipal des décisions du maire prises depuis le conseil du 30 avril 2025

Compte-rendu des commissions :

Comité culture du 20 mai 2025

Informations et questions diverses :

Tirage au sort des jurés d'assises

Point sur les travaux de voiries

Point sur les travaux de réhabilitation de la maison centre-village

Calendrier prévisionnel des actions de la commission environnement

Point sur l'organisation des championnats de France de cyclisme

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 24 mars et 30 avril 2025 sont approuvés à l'unanimité.

Aucune décision prise entre le 30 avril et le 11 juin 2025

Délibération n° D25-2025

Objet : TE38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité et de télécommunication – Route du Grand Champ – Approbation du plan de financement

Suite à notre demande, Territoire Energie Isère (TE38) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans le détail de l'opération ci-après, intitulée :

Collectivité : COMMUNE de FAVERGES DE LA TOUR
Affaire n° 25-001-162 – ENFOUISSEMENT BT/TEL – Route du Grand Champ

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

A- TRAVAUX SUR RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

1- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	138 594 €
2- Le montant total des financements externes s'élève de :	128 191 €
3- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	0 €
4- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à :	10 404 €

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

B- TRAVAUX SUR RESEAU DE TELECOMMUNICATION

1- Le prix de revient prévision TTC de l'opération est estimé à :	42 557 €
2- Le montant total des financements externes s'élève :	7 000 €
3- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	1 663 €
4- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à :	33 894 €

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- des projets présentés et des plans de financement définitif.
- des contributions correspondantes de TE38
- de l'obligation de prévoir les montants de ces participations au budget primitif de la collectivité.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prends acte des travaux et des plans de financement du projet, à savoir :

A- TRAVAUX SUR RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Prix de revient prévisionnel :	138 594 €
Financements externes :	128 191 €
Participation prévisionnelle :	10 404 €
(frais TE38 + contribution aux investissements)	

B- TRAVAUX SUR RESEAU DE TELECOMMUNICATION

Prix de revient prévisionnel :	42 557 €
Financements externes :	7 000 €
Participation prévisionnelle :	35 557 €
(frais TE38 + contribution aux investissements)	

PREND ACTE de sa participation aux frais de TE38 pour un montant de 0 € pour le réseau électrique et de 1 663 € pour le réseau de télécommunication.

PREND ACTE de sa contribution aux investissements, qui sera établi par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours prévisionnel de 10 404 € pour le réseau électrique et de 33 894 € pour le réseau de télécommunication.

DIT QUE ces montants seront réajustés en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

DIT que les crédits sont prévus au budget primitif de la collectivité, au compte 65568 de la section de fonctionnement et au compte 21538 de la section d'investissement.

Délibération n° D26-2025

Objet : Demande de subvention auprès du département « service patrimoine » pour le projet de réfection du toit de l'église – Modification du taux de subvention

Par délibération n° D06-2025 du 19 février 2025 le conseil municipal avait entériné une demande de subvention auprès du département pour les travaux de réfection du toit de l'église à hauteur de 30 %.

Or, il s'avère que le pourcentage de subvention s'élèvera à 35 %. Il faut donc modifier le plan de financement en ce sens.

Plan de financement :

Coût estimatif des travaux : 35 174 € H.T

Département de l'Isère : 12 311 € H.T

Auto-financement : 22 863 € H.T

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Abroge** la délibération n° D06-2025 du 19 février 2025

- **Autorise** Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention modifié auprès du département, service patrimoine ;

- **Donne** tous pouvoirs au Maire pour signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires au projet.

Compte-rendu des commissions :

Comité culture du 20 mai 2025

- Fête de la musique : Tout est quasiment prêt. 22 volontaires Favergeois se sont inscrits. Il reste les salades à préparer. Il n'y aura pas de 3^{ème} scène d'installée.
- Journée du patrimoine : organisée le dimanche 21 septembre, réponse négative du château qui accueille un séminaire sur cette période. Une balade contée sur l'aspect historique de Faverges sera organisée. Visites du clocher, de l'église et de la chapelle.
- Cinéma en plein air : le 5 septembre avec un film d'animation « Mina et le hérisson ».
- Tableau des maires : il sera accroché au-dessus de l'entrée du bureau du maire.
- Partageons nos passions : Le 8 juillet une réunion est prévue avec les artistes favergeois qui vont participer à la manifestation du 12 octobre prochain.

Informations et questions diverses :

Tirage au sort des jurés d'assises

3 habitants de Faverges sont tirés au sort d'après leur numéro sur la liste électorale.

Point sur les travaux de voiries

- Déplacement du stop chemin de la Ruat : le devis est à 1 200 € TTC
- PATA 2025 : signaler les nids de poule à Eric
- Route des Gorges : le chantier a démarré. Les arbres ont été taillés, l'empierrement est en cours. Les travaux devraient se terminer fin juillet si la météo est favorable. Le chemin a été bien repris, il est praticable. Une partie sous chez M. CHARLIN est abîmée, elle sera reprise lors de l'entretien des chemins.
- Route des Bruyères : la solution de faire un plateau ne convient pas, il faudrait casser tout ce qui a été refait. Les coussins berlinois posent un problème pour le déneigement. Si cette option est choisie, il faudra passer une convention avec le Département pour qu'il ne soit plus responsable du déneigement sur cette voie.
- Rue du Grand Champ : le démarrage des travaux est prévu en septembre/décembre. Une réunion pour le rétroplanning est programmée le 30 juin avec les VDD et le 8 septembre avec les entreprises EIFFAGE et SPIE.
- Virage route de Closel et Claritière : un comptage est en cours, l'idée est de réaliser un merlon de terre avec des panneaux, c'est un carrefour dangereux souvent abordé avec une vitesse excessive.

Point sur les travaux de réhabilitation de la maison centre-village

Le chantier se passe bien, à part deux mauvaises surprises :

- La découverte d'une fosse à lisier sous le bâtiment qui a été comblée.
- Une ancienne cuve à fioul à l'extérieur dissimulée lors de travaux de voirie, le devis pour l'enlèvement a été validé aujourd'hui. Cela va augmenter le prix du dallage car cette partie-là ne devait pas être refaite

Calendrier prévisionnel des actions de la commission environnement et bilan

Beaucoup de nettoyage de chemins, en prévision de la sortie nature des écoliers.

Samedi dernier, la reprises des chemins pour la fête de la ruralité.

Demain soir, aide au montage des chapiteaux et préparation de la fête de la ruralité.

5 membres de la commission se sont portés volontaires pour les postes de signaleurs à l'occasion de la course cycloportive « les défis du Val » du 8 août prochain.

Confection de plusieurs bancs tricolores avec des palettes, pour décorer le village lors des championnats de France de cyclisme du 6 au 10 août.

Cette commission est composée d'une équipe « super » sur laquelle on peut compter.

L'atelier d'entretien vélos qui a eu lieu cet après-midi a rencontré un franc succès. Beaucoup d'enfants présents et de nombreux vélos à réparer, dont 4 que l'animateur a dû ramener chez lui pour effectuer de grosses réparations. Il va également faire don d'un vélo à un enfant qui possédait un vélo irréparable.

Les enfants de la garderie et de l'école ont participé à plusieurs projets en liens avec les projets communaux : Confection d'une maquette d'un paysage rural pour la fête de la ruralité, frises de poissons exposées à la cantine pour le 1^{er} avril. Le 8 mai, de nombreux enfants ont assisté au défilé et rencontré les anciens. Décoration d'un vélo avec des fleurs en papier pour les championnats de France de cyclisme.

Sur l'itinéraire de la balade de la ruralité, au niveau de la bifurcation du moulin Vredon se tiendra une exposition de peintures sauvage et un atelier de Land Art.

Honneur à nos aînés est très investi dans la préparation de la fête de la ruralité.

Point sur l'organisation des championnats de France de cyclisme

Une réunion publique d'information se tiendra en mairie le 4 juillet.

Programme prévisionnel :

- Mercredi : courses contre la montre
- Jeudi : courses en ligne
- Vendredi : cycloportive « les défis du Val » et courses contre la montre
- Samedi et dimanche : courses en ligne

Pas plus d'information pour le moment.

Il manque toujours trois signaleurs pour la course cycloportive « les défis du Val » le vendredi 8 août de 9h à 11h.

Un courrier de demande de sponsoring a été envoyé à toutes les entreprises Favergeoises.

Point sur les travaux du SEPECC et réseau incendie

Les travaux de la station de pompage route du Fer à Cheval sont en cours.

Les travaux de canalisation entre la route du fer à cheval et le carrefour Binard, de la route des Gorges vers Châteaueux sont également en cours.

Concernant les travaux d'interconnexion, l'impasse de la Molette ne sera pas faite, suite à un oubli.

Un poteau incendie va être déplacé, il faudra établir une convention avec M. PONCET et en profiter pour régulariser l'abri bus.

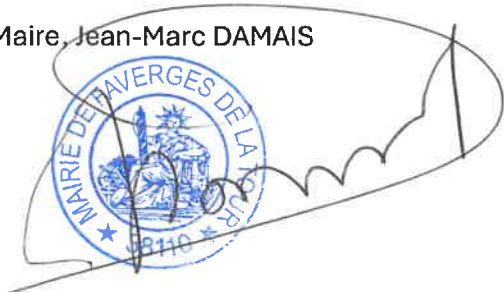
Dates à retenir :

- Inauguration du pumptrack : le 27 juin à 18h30
 - Pot de départ à la retraite de 2 institutrices Corinne et Christine : le 30 juin à 19h
 - Prochain conseil municipal : le 15 juillet à 19h30
-

Fin de séance : 21h15

Ainsi fait et délibéré le 11 juin 2025

Le Maire, Jean-Marc DAMAIS



La Secrétaire, Gisèle GAUDET



